



*Association Syndicale Libre  
Joli-Pré*

## **Compte rendu de l'AGO du 18 Mars 2014**

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu de l'AGO qui s'est tenue le 18 Mars 2014 à la Maison des associations.

Le total des présents et représentés s'élevant à 58 (28 présents, 30 pouvoirs), le quorum est atteint, le Président a déclaré la séance ouverte à 21h00.

Grégory LUQUET  
Président de l'ASL Joli Pré pour 2013

Alain PAILLARD  
Président de séance pour l'AGO 2014

## ANNEE 2013

# Déroulement de la séance :

---

Nomination d'un président de séance : Mr Paillard Alain

Nomination de deux Scrutateurs : Mr Geyer Jean-Marc et Mme Mehta Catherine

Nomination d'un secrétaire de séance : Mr Lachâtre Jean Marc

Observations sur le Compte Rendu précédent (2013) : Pas d'observation

## Rapport moral 2013

---

Le Bureau a commenté le rapport moral pour l'année écoulée et a présenté les tâches effectuées par celui-ci.

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité**

## Informations Diverses

---

**Site internet :** <http://jolipre.asso.st>    **email :** [jolipreasl@gmail.com](mailto:jolipreasl@gmail.com)

Les clefs de la cabane sont chez :

Pascal BRALANT (1 Rue Jasmin)

Grégory LUQUET (2 Rue Jasmin)

Chantal DASSIN (22 Rue des Tulipes)

Christiane VUILLAUME (39 rue A. de Vigny).

## Rapport d'activité 2013

---

Le bureau a présenté le rapport d'activité 2013.

Les remarques suivantes ont été faites en séance :

- Pas de cambriolage rapporté en 2013. Il est rappelé les consignes de prudence à tous les copropriétaires – (Fermer ses volets, alarme....)
- Des problèmes d'accès au site internet ont été remontés. Il sera prévu quelques copies papier du Cahier Des Charges (CDC), et une liste des emails des copropriétaires intéressés a été remontée lors de l'AGO. Le bureau enverra une copie du CDC en cours de refonte par ce biais et imprimera quelques versions papier. Pour rappel, l'adresse internet pour voir le CDC en cours de refonte : <http://jolipre.asso.st> rubrique « Cahier des charges »

## Rapport commission finances année 2013

Présentation et approbation du bilan 2013.

Les comptes ont été approuvés par Mr Paillard Alain et Mr Le Nan Joel

Approbateur des comptes pour 2014 : Mr Le Nan et Mme Geyer

### SUIVI DES DEPENSES - RECETTES BUDGET 2013

DEPENSES	2011	2012	BUDGET 2013	2013	ECARTS 2013
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>					
Impôts	4 196	4 329	4 400	4 392	-8
Assurance	140	162	250	161	-89
Entretien borne à incendie	170	200	220		-220
EDF	531	520	800	614	-186
Frais de bureau	204	213	250	482	232
Entretien reseaux	1 433	1 867	2 000	2 601	601
Entretien espaces verts	3 417	3 417	3 600	3 417	-183
Entretien jeux et cabane	914	18	2 000	2 240	240
Entretien des rues / fissures	211		500	972	472
Travaux imprévus ou conseil juridique	774		1 500	1 410	-90
Gardiennage	0				0
<b>PROJETS</b>					
Remplacement poteaux et barrière coulée verte		1 781	1 100	2 408	1 308
Peinture Sol			5 000	3 482	-1 518
Provision pour projets					
Eclairage Coulée verte	2 430	2 369			
Développement durable					
Peinture Cabane + Bancs	3 750	1 750			
Elagage Arbres		1 050			
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>18 170</b>	<b>17 675</b>	<b>21 620</b>	<b>22 178</b>	<b>558</b>
<b>RECETTES</b>					
Cotisations	19 200	21 540	21 340	21 120	-220
Produits financiers et autres recettes	1 009	1 150	750	876	126
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>20 209</b>	<b>22 690</b>	<b>22 090</b>	<b>21 996</b>	<b>-94</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>2 039</b>	<b>5 015</b>	<b>470</b>	<b>-182</b>	<b>-652</b>
<b>DISPONIBILITES ( livret )</b>	<b>47 362</b>	<b>55 050</b>		<b>50 857</b>	
<b>DISPONIBILITES ( Compte courant )</b>		<b>200,23</b>		<b>4 210,80</b>	
<b>DISPONIBILITES (total)</b>		<b>55 250,23</b>		<b>55 068,06</b>	

**Ce bilan est approuvé à l'unanimité.**

# ANNEE 2014

## Projets 2014 soumis à vote :

*Aucun projet pour 2014*

### Présentation du budget 2014/2015

## BUDGET 2014/2015

cotisation annuelle à 225€

DEPENSES	2 014	2 015	REEL (2013)
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT COURANTS</b>			
Impôts	4 500	4 600	4 392
Assurance	280	300	161
Borne d'incendie	250	250	
EDF	800	900	614
Frais de bureau	250	500	482
Entretien reseaux	2 200	3 000	2 601
Entretien espaces verts	3 600	3 700	3 417
Entretien jeux	1 000	1 500	2 240
Entretien des rues / fissures	500	800	972
Travaux urgents et / ou conseil juridique	5 000	2 000	1 410
Gardiennage	1 500		
<b>REPRISE PROJET</b>			
Remplacement barrière coulée verte			2 408
<b>PROJETS</b>			
Provision pour projets		3 000	3 482
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>19 880</b>	<b>20 550</b>	<b>22 178</b>
<b>RECETTES</b>			
Cotisations à 225 Euros	21 825	21 825	21 120
Produits financiers et autres recettes	800	800	876
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>22 625</b>	<b>22 625</b>	<b>21 996</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>2 745</b>	<b>2 075</b>	<b>-182</b>

**Budget 2014/2015 adopté à l'unanimité.**

**Augmentation de la cotisation à 225€adoptée à l'unanimité**

# Questions/Réponses :

---

## **Demande de Rappel des règles générales de vie :**

Plusieurs copropriétaires se sont plaints des problèmes de vitesse, de stationnement, des enfants et des travaux dans la résidence ainsi que des chiens non tenus en laisse.

Le Bureau rappelle que :

- Les voitures doivent rouler à 20 km/h (rappelé régulièrement lors des lettres de joli pré)
- Les enfants doivent être sous la surveillance des parents et ne pas gêner la circulation
- Les règles de « bien vivre ensemble » doivent s'appliquer, chacun doit faire son autocritique et adapter son comportement (En voiture aussi bien qu'en tant que piéton).
- Le bureau n'est pas là pour faire la police.

Actions à engager par le bureau :

- Revoir le marquage routier et les panneaux de la résidence (20 km/h, zone avec des enfants)
- Rendre l'aire de jeux accessible en hiver (Pb d'humidité)
- Revoir l'aménagement du coin de la rue Jasmin et de la rue des pivoinés en privilégiant la sécurité et le cheminement piétonnier ainsi que gérer le stationnement des voitures dans ce coin.
- Faire intervenir la police pour définir les axes d'amélioration ou verbaliser les véhicules mal stationnés via une demande auprès de la police municipale par le bureau.

Il conviendra de rappeler encore **une fois de plus** lors d'une prochaine lettre de la résidence les règles générales :

- Les règles de vie commune et de respect du voisinage
- Les horaires pour l'utilisation des engins bruyants
- Les chiens doivent être attachés

## **Taille des Végétaux coulée verte :**

Demandes de taille de divers arbres effectuées auprès du bureau → La prestation a été réalisée au jour de la réunion

Le bureau rappelle que les copropriétaires ne doivent pas hésiter à nous signaler les besoins de taillage des arbres, et que nous ferons effectuer les prestations.

Il est demandé de prévoir un groupement des prestations d'élagage pour les parties privées, le bureau prendra contact avec la société d'élagage.

## **Propreté de la résidence :**

Plusieurs signalements de problèmes de propreté dans la résidence, notamment près du banc de la coulée verte

- ⇒ Proposition de démonter ce banc qui est de plus en mauvais état : Proposition acceptée par l'assemblée.

Le bureau rappelle la présence de poubelles à l'aire de jeu, qu'il convient d'utiliser.  
De même, il est demandé aux propriétaires de nettoyer les déjections des chiens dans la coulée verte.

- ⇒ Le bureau rappelle la présence d'un distributeur à sac pour déjection à l'entrée de la coulée verte.
- ⇒ Le bureau regardera comment signaler ces rappels à l'entrée de la coulée verte.

### **Problèmes de voisinage :**

Divers problèmes de voisinage ont été remontés au bureau. Ils concernent les points suivants :

- Haies mal entretenues
- Problèmes de chiens
- Propreté des jardins privés

Pour rappel

- ⇒ Les Haies ou séparations en bois sont autorisées à l'arrière des jardins (1m80 max)
  - Il est conseillé de demander l'avis de son voisin avant d'installer une nouvelle séparation.
- ⇒ En règle générale, le bureau n'intervient pas dans les conflits entre voisins, il est conseillé d'en discuter directement avec les personnes concernées de façon courtoise.

### **Remontés diverses de projets de circulation concernant la résidence**

Il a été demandé au bureau d'éclaircir diverses rumeurs concernant des projets de circulation concernant dans la résidence

A ce jour :

- Aucun projet prévu par la mairie actuelle ne concerne l'intérieur de la résidence
- Aucun projet d'emprise sur la coulée verte n'est prévu.
- Un projet de circulation à sens unique concernant la rue des pivoines (coté champfleury, rue de la mérantaise) proposé par la mairie, sur lequel le bureau a été « consulté »
  - Projet discuté l'an dernier à l'AGO 2013
  - Projet non finalisé
  - Projet concernant les routes de champfleury et la rue de la mérantaise (compétence CASQY) – Rénovation de la route de la mérantaise
  - Projet qui privilégie la sécurité des enfants et des vélos....
  - ASL joli pré consulté mais rien n'oblige la mairie à le faire

Le bureau ou la mairie communiquera sur les divers développements si besoin.

### **Projet du Mérantais**

Déplacement compteur électrique

- ⇒ Ce déplacement est prévu dans le cadre du projet d'aménagement du Mérantais (confirmation du responsable technique de la mairie)
- ⇒ Les travaux du Mérantais sont en retard
- ⇒ Il est trop tôt pour avoir un planning précis sur ce point

Demande de constat de l'état de la rue des pivoines

- Il est demandé de faire établir un état des lieux de la rue des pivoines avant les travaux.
- ⇒ Le bureau prendra contact avec un Huissier sur ce point.

Borne à incendie :

- ⇒ Dans le cadre de ces travaux, le bureau prendra contact avec la mairie afin de signaler la non accessibilité de la borne à incendie située rue des Pivoines.

**Coulée verte :**

Demande de faire reboucher les trous dans la coulée verte, et de faire nettoyer certains jardins derrière lesquels s'entassent des déchets verts.

- ⇒ Le bureau fera le nécessaire auprès des propriétaires.

**Parking**

- ⇒ Demande de vérifier les numérotations des places de parking sur les 2 parkings publics, ainsi que leur attribution.
- ⇒ De même, lancer une réflexion sur l'installation de panneaux « parking privé » sur les 2 parkings notamment sur celui dit « de l'école ».

# ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

---

**Pierre Le Pallec et Françoise Catherin** ont donné leur démission

Merci à eux d'avoir consacré du temps pour notre collectivité.

Les autres membres du bureau n'ayant pas terminé leurs mandats et ne démissionnant pas, sont de fait membres du bureau.

**Mr Civilise Ronan** se déclare candidat et est élu à l'unanimité.

**Mme Romieux Lucie** se déclare candidate et est élue à l'unanimité.

## Nomination de deux auditeurs pour les futurs comptes 2014

---

**Mme Geyer Anita** se déclare candidate.

**Mr Le Nan Joel** se déclare candidat.

Le bureau leur fournira les comptes au moins un mois avant l'AGO 2015.

**Tous les sujets à l'ordre du jour étant couverts et l'assemblée n'ayant plus de question ou remarque, le Président clôt la séance à 23h30**

# CONSTITUTION DU NOUVEAU BUREAU

---

Suite à l'AGO le nouveau bureau s'est réuni afin de déterminer la répartition des rôles.  
Le résultat des votes est le suivant :

## Composition du nouveau bureau :

Prénom	NOM	adresse	Role
Frédéric	PIQUET	22 Rue des PIVOINES	Vice-Trésorier
Valery	GIORZA	19 rue JASMIN	
Jean-Marc	LACHATRE	33 rue JASMIN	Secrétaire
Sébastien	LEPETIT	8 rue JASMIN	Vice-Président
Gregory	LUQUET	2 rue JASMIN	Président
Marc	PARIENTE	10 rue des TULIPES	Trésorier
Christiane	VUILLAUME	39 rue A. de VIGNY	Vice-Secrétaire
Ronan	CIVILISE	6 Rue JASMIN	
Lucie	ROMIEUX	41 Rue JASMIN	

Le Secrétaire de séance  
J.M. Lachâtre



Le trésorier  
M. Pariente



Les scrutateurs  
Mr Geyer Jean-Marc



Mme Mehta Catherine

